Soutien pour des projets de coopération scientifique avec la France

**Programme Hubert-Curien - Tournesol**

**Formulaire de demande de première année, à compléter en langue française ou anglaise et à renvoyer pour le 29 mars 2024 à WBI.**

# Données administratives

|  |
| --- |
| **Titre du Projet :** |
| **Partenaires** | **Wallonie-Bruxelles** | **France** |
| **Chef(fe) de Projet** |  |  |
| Nom, Prénom |  |  |
| Genre : F/M |  |  |
| Fonction académique | * Assistant
* Professeur
* Autre (préciser)
 |  |
| Mandat F.R.S.-FNRS | * Chargé de recherches
* Chercheur qualifié
* Maître de recherches
* Directeur de recherches
 |  |
| Doctorat :  | * OUI
* NON
 | * OUI
* NON
 |
| Si oui : année d’obtention du diplôme de doctorat |  |  |
| Organisme de rattachement/institution |  |  |
| Adresse professionnelle postale N° et rueCode postal et ville |  |  |
| Courriel |  |  |
| Laboratoire, Groupe, Unité[[1]](#footnote-2) |  |  |
| Dénomination |  |  |
| Directeur/Directrice :Nom, Prénom  |  |  |
| **Autre(s) laboratoire(s)/Groupe(s)/Unité(s) partenaire(s) concerné(s) par le projet**  |  |  |
| DénominationOrganisme/ institutionNom, Prénom de la personne responsableFonction académique de la personne impliquée |  |  |
| DénominationOrganisme/ institutionNom, Prénom de la personne responsableFonction académique de la personne impliquée |  |  |
| DénominationOrganisme/ institutionNom, Prénom de la personne responsableFonction académique de la personne impliquée |  |  |
| **Autres demandes déposées dans le cadre de ce projet :*** Union européenne
* Francophonie
* BID (Banque Interaméricaine de Développement)
* Autre

Donner toutes les précisions sur les appuis demandés et/ou obtenus, y compris les bourses : dates, durées, sources et montant des financements |
| **Autres demandes déposées dans le cadre d’un PHC Tournesol au cours des 3 dernières années :** |
| Avez-vous bénéficié auparavant du même programme ?* NON
* OUI sur le même sujet ?
* OUI
* NON

Si OUI, indiquer en quelle année : Et indiquer le n° de dossier correspondant : |
| **Autres demandes précédemment déposées dans le cadre d’un accord WBI/F.R.S.-FNRS au cours des 3 dernières années :** |
| Pays :Programme : |  |
| Année : |  |
| Financement(s) obtenu(s) : | * **OUI**
* **NON**
 |

# Description du projet (sur feuilles libres)

Veuillez indiquer :

1. Domaine :
* Sciences humaines et sociales ;
* Sciences exactes et naturelles ;
* Sciences de la vie et de la santé ;
* Recherches stratégiques ;
* Développement durable.
1. Sous-domaine :

Précisez le sous domaine en consultant les mots clés à l’adresse suivante :

<http://www.frs-fnrs.be/docs/Reglement-et-documents/FRS-FNRS_Champs_descripteurs.pdf>

Merci d’indiquer les codes des champs descripteurs.

Sélectionner de 2 à 6 descripteurs: dans le choix des descripteurs, s’attacher à sélectionner celui ou ceux qui caractérisent le mieux le projet de recherche.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|   | **Descripteurs sélectionnés**   | **Pertinence**   |
| **1er descripteur**   |   |   |
| **2e descripteur**   |   |   |
| **3e descripteur**   |   |   |
| **4e descripteur**   |   |   |
| **5e descripteur**   |   |   |
| **6e descripteur**   |   |   |

Mots-clés libres :

Vous pouvez ajouter des mots-clés libres (vérifiez au préalable qu'il n'existe pas déjà un descripteur ou un domaine de recherche identique aux points précédents) :

1. Titre du projet
2. Résumé du projet en dix lignes maximum
3. Objectifs scientifiques (description détaillée)
4. Programme de travail proposé et calendrier
5. Intérêt de la collaboration et complémentarité des équipes
6. Co-publications existantes ou prévues[[2]](#footnote-3)

# Présentation des équipes

###

|  |
| --- |
| Composition des équipes (Nom, Prénom, fonction académique et mandat F.R.S.-FNRS éventuel) |
| W+B : |
| Fr : |
| Equipements disponibles pour la réalisation du projet : |
| W+B : |
| Fr : |
| Publications significatives en rapport avec le projet (5 au maximum) ou, à défaut, des deux équipes[[3]](#footnote-4) |
| W+B : |
| Fr : |

# Curriculum vitae

|  |
| --- |
| Joindre le cv complet des deux chef(fe)s de projet ainsi qu’une version résumée pour les autres chercheuses et chercheurs impliqués[[4]](#footnote-5). Il doit s’agir de CV à caractère scientifique reprenant uniquement des informations pertinentes pour l’évaluation de la candidature, à l’exclusion de toute information personnelle non nécessaire. Le CV ne doit pas reprendre de photo d’identité. |

# Résultats et perspectives de la coopération

|  |
| --- |
|  |
| Formation par la recherche : (Ce projet sert-il de support à une formation par la recherche, notamment dans le cas **d’une co-tutelle de thèse** ? Le cas échéant, préciser le nom des doctorant(e)s ainsi que leur sujet de recherche). |
| Résultats scientifiques attendus du projet :Nature et équilibre des plus-values attendues par les différents acteurs du partenariat. |
| (Publication, communication, organisation de colloques, formation)Valorisation économique éventuelle dont dépôt de brevets :Retombées pour Wallonie-Bruxelles :Retombées pour la France : |
| Perspectives européennes : |
| (Participation existante ou envisagée à un programme communautaire ; le ou les nommer ; préciser votre ou vos partenaire(s)) |
| Perspectives internationales autres (préciser) :Perspectives industrielles éventuelles attendues (partenaires et retombées envisagées) : |

|  |  |
| --- | --- |
| Signature Chef(fe) de projeten Fédération Wallonie-Bruxelles  | Signature de la Personne responsable du Laboratoire/Groupe/Unité en Fédération Wallonie-Bruxelles |

! Nécessité d’envoyer un original par courrier ordinaire et sa copie par voie électronique

**Formulaire original à envoyer à WBI, à l’attention de Madame Alice JOSEPH, Attachée, Place Sainctelette, 2 à 1080 BRUXELLES, et en version électronique non signée à l’adresse :** **scientifique.france@wbi.be**

Pour **l’envoi** de votre formulaire et **les documents à joindre**, voyez le chapitre « Votre demande » dans la description de ce soutien.

* J’ai bien pris connaissance de la politique de traitement de mes données à caractère personnel (Annexe) – **à cocher obligatoirement**

MISSIONS DES CHERCHEURS DE WALLONIE-BRUXELLES

Les moyens octroyés sont de l’ordre de 1 à 2 semaine(s) par année par projet.

Année 2025

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| De Wallonie-Bruxelles vers la France |  |  |
| Nom, prénom et fonction du /des chercheur(s) WB | Nombre de missions | Nombre de jours ou de semaines par mission  | Laboratoire d’accueil français | Ville d’accueil française |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Année 2026

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| De Wallonie-Bruxelles vers la France |  |  |
| Nom, prénom et fonction du /des chercheur(s) WB | Nombre de missions | Nombre de jours ou de semaines par mission  | Laboratoire d’accueil français | Ville d’accueil française |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Diffusion des résultats : novembre 2024

Début des projets : 1er janvier 2025

MISSIONS DES CHERCHEURS DE FRANCE

Année 2025

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| De France vers Wallonie-Bruxelles |  |  |
| Nom, prénom et fonction du /des chercheur(s) français | Nombre de missions | Nombre de jours ou de semaines par mission  | Laboratoire d’accueil belge | Ville d’accueil belge |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Année 2026

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| De France vers Wallonie-Bruxelles |  |  |
| Nom, prénom et fonction du /des chercheur(s) français | Nombre de missions | Nombre de jours ou de semaines par mission  | Laboratoire d’accueil belge | Ville d’accueil belge |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

**ANNEXE**

**PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES – Partenariat Hubert Curien TOURNESOL**

Nous mettons un point d’honneur à respecter la vie privée de nos candidats et à traiter leurs données personnelles dans la plus stricte confidentialité et conformément à la législation en vigueur.

La politique de vie privée de WBI (<https://wbi.be/page/vie-privee>) est destinée à vous informer, en toute transparence, au sujet des données que nous collectons, du but de leur collecte, de la manière dont nous les utilisons et des droits dont vous disposez concernant le traitement de vos données à caractère personnel.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de lire la politique de vie privée de WBI attentivement. Si vous deviez avoir d’autres questions, n’hésitez pas à contacter Wallonie-Bruxelles International (dpo2@wbi.be), qui communiquera votre question au F.R.S.-FNRS, le cas échéant.

1. **RESPONSABLES DU TRAITEMENT ET DELEGUES A LA PROTECTION DES DONNEES**
	1. WBI et le F.R.S.-FNRS sont responsables conjoints, en Fédération Wallonie-Bruxelles, du traitement des données à caractère personnel présentées dans les candidatures dans le cadre Programme Hubert Curien Tournesol.
	2. **Coordonnées de WBI**

Wallonie-Bruxelles International

Organisme d'intérêt public

Place Sainctelette 2

1080 Bruxelles Belgique

N° BCE : 0810.888.623

Le Délégué à la protection des données de WBI peut être contacté à l’adresse suivante : dpo2@wbi.be

* 1. **Coordonnées du F.R.S.-FNRS**

Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS

Fondation d’Utilité Publique

Rue d’Egmont 5

1000 Bruxelles

Belgique

N° BCE : 0885.324.344.

privacy@frs-fnrs.be

Nous avons désigné comme point de contact unique au sein de notre entreprise un délégué à la protection des données (plus communément appelé « DPO ») dont les coordonnées sont les suivantes :

AdaStone SRL

Chaussée de la Hulpe, 166

B – 1170  Brussels

Belgique

N° Banque-Carrefour des entreprises (BCE): 0761.830.278.

privacy.fnrs@adastone.law

1. **DONNÉES COLLECTÉES**

Nous collectons vos données – personnelles ou non – pour différents buts qui sont définis au point suivant (cfr. point 3). Les données personnelles transmises aux responsables de traitement sont celles que vous leur aurez transmises volontairement lors de votre candidature. Il s'agit notamment des catégories de données suivantes :

- vos données d’identification ;

* vos curriculum vitae ;

- toute autre donnée que vous nous communiqueriez.

1. **FINALITÉS DU TRAITEMENT**
	1. Les données personnelles seront utilisées pour:
* mener les procédures d'appel à candidatures et évaluer les candidatures dans le cadre du programme;
* la sélection des candidatures qui feront l'objet d'un co-financement;
* la signature des accords relatifs à la mise en œuvre du projet;
* la coopération avec les participants aux projets, y compris la coopération dans le but de promouvoir le programme ;
* Les activités de reporting et éventuelles études statistiques.
	1. Les bases légales pour le transfert de données sont :
* l'article 6 (1) b) du règlement général sur la protection des données : l’exécution de toute requête de votre part ;

La fourniture de données est volontaire, mais nécessaire pour participer à la mise en œuvre d'un projet ou d'un programme. Nous avons besoin de collecter certaines de vos données pour répondre à toute requête de votre part. Le refus de transférer les données empêche une personne concernée de prendre part à la mise en œuvre d'un projet ou d'un programme. (Exemple : gestion de vos demandes de financement)

* l'article 6 (1) e) du règlement général sur la protection des données : pour l’exécution d’une mission d’intérêt public relevant de l’exercice de l’autorité publique dont le responsable de traitement est investi ;
* l'article 6 (1) f) du règlement général sur la protection des données : notre intérêt légitime pour autant qu’il soit en accord avec vos intérêts, libertés et droits fondamentaux.

Nous avons, en effet, un intérêt légitime à traiter ces informations et à échanger avec vous, notamment pour répondre à vos demandes ou améliorer nos services, organiser efficacement le processus de sélection des demandes de financement, prévenir les abus et les fraudes, contrôler la régularité de nos opérations, exercer, défendre et préserver nos droits, par exemple lors de litiges, ainsi que se constituer la preuve d’une éventuelle violation de nos droits, gérer et améliorer nos relations avec vous, sauf si ces intérêts sont supplantés par vos intérêts ou vos libertés et droits fondamentaux exigeant la protection de vos données personnelles. Nous veillons en tout état de cause à préserver un équilibre proportionné entre notre intérêt légitime et le respect de votre vie privée.

1. **TRANSFERT DES DONNÉES**

La collecte des données, du côté de la Fédération Wallonie-Bruxelles, est assurée exclusivement par WBI. Les données personnelles peuvent être transférées à des membres du personnel de WBI et du F.R.S.-FNRS, à des experts externes coopérant avec WBI et le F.R.S.-FNRS ou à des représentants de candidats en raison de la réalisation des objectifs susmentionnés.

Le transfert de données à caractère personnel à des institutions ayant leur siège statutaire en dehors de l'Espace économique européen (États membres de l'Union européenne, Islande, Norvège et Liechtenstein) s'effectue sur la base des clauses de protection standard adoptées ou approuvées par la Commission européenne.

1. **DURÉE DE CONSERVATION**

Les données à caractère personnel des personnes participant à la mise en œuvre du projet seront utilisées au stade du traitement des candidatures, pendant la période de mise en œuvre du projet et pendant 5 ans après l'achèvement du projet.

Aux fins d’archivage, les données personnelles des personnes dont les candidatures ont été rejetées sont conservées pendant une période de 5 ans.

1. **DROITS DE LA PERSONNE CONCERNÉE**

Chaque personne concernée a le droit de:

* être informée des finalités du traitement (cfr. ci-dessus) et sur l’identité du responsable du traitement.
* exiger l’accès à ses données personnelles,
* exiger la correction, suppression ou limitation du traitement de ses données personnelles,
* s'opposer à l'utilisation de ses données personnelles,
* exiger la portabilité des ses données personnelles.

Ces demandes seront adressées à Wallonie-Bruxelles International (dpo2@wbi.be) qui les communiquera, le cas échéant, au F.R.S.-FNRS.

1. **RÉCLAMATION AUPRÈS DE L’AUTORITÉ DE CONTRÔLE**

En cas de contestation d’une décision du Délégué à la protection des données ou pour toutes autres contestations concernant le traitement de vos données personnelles, vous disposez du droit d’introduire gratuitement une réclamation auprès de : Autorité de protection des données, Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles – Tél. : +32 (0)2 274 48 00 – E-mail: contact@apd-gba.be.

1. **SECURITÉ**
	1. Les responsables du traitement ont pris les mesures organisationnelles et techniques appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque et afin que les serveurs hébergeant les données personnelles traitées empêchent, dans toute la mesure du possible :

- les accès ou modifications non autorisés à ces données ;

- l'usage inadéquat ou la divulgation de ces données ;

- la destruction illégale ou la perte accidentelle de ces données.

* 1. A cet égard, les employés des responsables de traitement qui ont accès à ces données, sont soumis à une obligation stricte de confidentialité. Les responsables de traitement ne sauraient toutefois être tenus pour responsables en cas de détournement de ces données par un tiers en dépit des mesures de sécurité adoptées.
1. En tant que chef(fe) de projet, vous êtes tenu d’informer les autres personnes référencées dans cette candidature des données les concernant qui sont transmises. [↑](#footnote-ref-2)
2. Publications éventuelles avec les références complètes (coauteurs, nom du journal, année, pages). Il est à préciser également que les candidat(e)s titulaires du grade académique de docteur et travaillant depuis au moins 2 ans dans des institutions de la CFB qui ont mis sur pied un système de dépôt institutionnel (DI) doivent obligatoirement référencer des publications archivées dans ce dépôt institutionnel. Pour les prépublications, indiquez si elles sont acceptées et par quel journal. [↑](#footnote-ref-3)
3. Pour les publications des candidats de la CFB, voir remarque reprise à la deuxième note de bas de page [↑](#footnote-ref-4)
4. En ce qui concerne le CV complet des chefs de projet, dans le cas où il inclut une liste de publications, cette liste devra obligatoirement, pour les candidats titulaires du grade académique de docteur et travaillant depuis au moins 2 ans dans des institutions de la CFB qui ont mis sur pied un système de dépôt institutionnel (DI), être générée directement à partir de ce dépôt institutionnel. [↑](#footnote-ref-5)